

Sainte fleur

5 octobre et durant toute la semaine 41

Sainte Fleur est « La Sainte Patronne des Fleuristes »

Un peu d'histoire

Fleur, née à Maurs dans le Cantal, aux alentours des années 1300 (début du 14^{ème} siècle) était issue d'une famille noble de l'époque, et reçut ce nom de « Fleur » lors de son baptême.

L'enfance de Fleur ne fût pas ordinaire. Toute jeune, sous la conduite de sa mère, Fleur avançait de jour en jour dans l'amour de Dieu et de son prochain.

Ayant appris à lire, elle progressait dans la pratique de la prière, très tôt elle aima ce qui était sain, de bon goût, pratiquant les vertus, désirant la perfection de sa vie.

Elle suivra l'exemple de ses trois sœurs aînées en entrant au Monastère Hôpital de Beaulieu dans la région de Cahors, sur la route de pèlerinage vers Rocamadour et Compostelle.

Sa vocation fût de consacrer toute sa vie à apporter soins et réconfort aux pauvres et aux malades avec douceur, tendresse et passion.

Les femmes hospitalières de Saint Jean de Jérusalem, (appelé aujourd'hui l'Ordre Souverain de Malte) surnommait Fleur la « Sainte » pour son dévouement, sa générosité et l'amour qu'elle offrait tout autour d'elle.

Pourquoi la Sainte Fleur ?

La Sainte Fleur ouvre le début de la saison de production des fleurs de la Côte d'Azur.

La bénédiction de cette fête a été célébrée la première fois à Nice le 5 octobre 1996, en la Cathédrale Sainte Réparate ; elle est devenue la Sainte Patronne d'un secteur d'activité.

« Un bouquet à la Sainte Fleur, toute l'année du bonheur ».

Objectif de cette fête : avoir une envergure nationale.

D'autres associations et organismes tels que la Fédération Française des Artisans Fleuristes, Val'Hor, Parole de Fleurs, et l'Office Hollandais des Fleurs, ont pris le relais et développent cette fête sur le plan national. Plusieurs villes de France ont déjà participé à la semaine de la Sainte Fleur.

La politique de la Fédération Française des Artisans Fleuristes :

- Faire de cette journée, des jours précédents et suivants, « la Semaine de la Fleur ».
- Développer en association avec les producteurs le commerce des fleurs et donner ainsi l'opportunité aux fleuristes d'augmenter leur chiffre d'affaires et d'élargir leur clientèle.

Par quels moyens ?

- Information du public et opérations médiatiques nationales et régionales.
- Opérations promotionnelles et journées « porte ouverte » organisées par les fleuristes.
- Mise en place de manifestations régionales ou départementales en partenariat Fleuristes-Producteurs.